



Parti socialiste des  
Montagnes neuchâtelaises  
psmne.ch

## **23.257 – Postulat «Pour une évolution positive et pérenne du Chemin des rencontres»**

### **Intervention de Joëlle Eymann au nom du groupe socialiste**

Madame la Présidente,  
Mesdames, Messieurs,

Le Chemin des rencontres est un projet ambitieux qui vise à valoriser le patrimoine naturel et culturel des Montagnes neuchâtelaises, tout en favorisant la mobilité douce et le tourisme transfrontalier. Il s'agit d'un réseau de sentiers pédestres et cyclables qui relie les différentes communes de la région, en passant par des sites remarquables.

Le Chemin des rencontres est conçu pour être accessible à tous, respectueux de l'environnement et source de développement durable. Il constitue une opportunité unique de renforcer les liens entre les habitants, les visiteurs et les acteurs locaux, et de promouvoir l'identité et l'attractivité des Montagnes neuchâtelaises.

Le projet est déjà réalisé en partie, notamment jusqu'au giratoire du Crêt-du-Loche et sur certains tronçons français.

Le contournement du Loche, actuellement en chantier, a permis de créer un aménagement provisoire pour la mobilité douce le long de la route cantonale, en accord avec le relief du terrain et l'esprit du chemin des rencontres.

Ce tracé offre un confort optimal pour les cyclistes, les piétons et les autres usagers de la mobilité douce, tout en respectant les principes du développement durable. Il serait dommage de détruire cet ouvrage une fois le chantier terminé.

Pour notre groupe, il est important de soutenir ce postulat. Il s'agit d'un atout majeur pour le développement durable, la mobilité douce, la santé publique et le tourisme. Un vrai atout pour plus de visibilité et d'attractivité de nos montagnes.

Il nous semble important que le Conseil d'État soutienne ce postulat et qu'il négocie avec l'Office fédéral des routes pour pérenniser cet aménagement et le conserver tel qu'il est actuellement.

Notre groupe soutien ce postulat, toutefois quelques questions ont été soulevés :

- Quel sera le coût final, pour une route avec le calcul de l'enrobage afin que cette route reste pérenne ?
- Depuis le dépôt de cette motion plusieurs mois se sont écoulés et comme vous l'avez vu ou lu le chemin actuel est déjà au bénéfice de l'enrobage. Le goudronnage suscite quelques questions sur le classement de ce tracé à l'inventaire des voies historiques que les services de l'État doivent rendre prochainement.
- Quel sera la charge impactant les communes pour l'entretien de cette voie de mobilité douce ?

Merci de votre attention.

Pour le groupe socialiste,  
**Joëlle Eymann**